



## LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

Après une année de pause consacrée à la réalisation d'une étude détaillée des maçonneries de l'édifice, la deuxième tranche des travaux de restauration de la Chapelle Sainte-Anne devrait pouvoir commencer à l'automne prochain. L'architecte Annaïg SALAÛN, missionnée par les services de l'architecture et du patrimoine, a conclu que d'après les techniques utilisées, la construction de l'édifice remonte à la fin du XIe ou au plus tard au début du XIIe siècle. Aucune trace datant de l'époque Carolingienne n'a pu être identifiée. Ce qui permet d'affirmer qu'il ne reste rien, tout au moins de visible, de l'édifice d'origine construit sous Paul Aurélien. L'appareillage du pignon ouest paraît stable, avec une absence de fissures depuis les derniers travaux entrepris il y a quelques décennies.

Monsieur Olivier THOMAS, architecte des Bâtiments de France, s'est récemment rendu sur place pour proposer la prochaine tranche de travaux qui va se concentrer sur le pignon ouest. Les parties hautes seront reprises et couronnées d'un mortier à la chaux. L'encadrement de la baie sera restitué de la même manière que ce qui a été réalisé sur le pignon est.

Une troisième tranche de travaux devrait être programmée par la suite. Elle concernera les murs de la nef et l'allègement de la charge de sable qui pèse sur eux. Il est également envisagé de faire réaliser une mission de diagnostic archéologique afin de retrouver trace de la sacristie, des éventuels éléments du prieuré et de la chapelle de Pénity situés dans l'enclos du cimetière.



## DANS CE NUMÉRO

- ◆ La Chapelle Sainte-Anne
- ◆ Point sur les travaux
- ◆ Luttons contre le frelon asiatique
- ◆ Informations pratiques
- ◆ État civil



## RÉDACTION

Commission Communication  
Mairie de l'ÎLE DE BATZ Pors Kernoc  
29253 ÎLE DE BATZ

## TRAVAUX

### LE PHARE

Les travaux avancent bien après un démarrage quelque peu contrarié par le chantier du déplombage. En effet, lors des diagnostics préliminaires, du plomb a été retrouvé dans les peintures recouvrant les boiseries. Il a donc fallu procéder à son élimination avant de pouvoir s'attaquer d'une part à la restauration de ces boiseries, et d'autre part à l'ensemble des enduits intérieurs.

Une fois déplombées et sablées, les boiseries ont été déposées et sont parties à Gouesnou pour restauration. Après 181 ans dans un milieu quelque peu défavorable et malgré l'absence d'entretien depuis plusieurs décennies, les lambris de la chambre de l'ingénieur ainsi que les cloisons des deux chambres des gardiens de phare sont en bon état. Après restauration, ces éléments retrouveront leur place initiale. Lors de la dépose des lambris de la chambre de l'ingénieur, l'enduit d'origine de la pièce a été mis au jour avec son badigeon de chaux blanche et une plinthe peinte en noir. Ce précieux témoin de l'histoire de l'édifice a déterminé le choix pour la restitution des murs de toutes les autres pièces.

Dans l'ensemble des salles, tous les murs et toutes les voûtes ont été remis à nus. Le nouveau mortier à base de chaux et de brique pilée est en cours de mise en œuvre. Les joints de la terrasse qui laissaient l'eau s'infiltrer dans l'édifice, ont été repris ; un travail difficile en raison des conditions



météorologiques déplorables de ce début de printemps.



En résumé, les travaux ainsi que la muséographie avancent conformément au planning prévisionnel et doivent s'achever début juillet.

L'ensemble des textes a été validé et grâce à la participation de plusieurs îliens les illustrations ont été rassemblées. Il manque encore quelques objets, pour compléter l'exposition, comme de vieux outils de récolte du goémon, ou des outils liés à la pêche et à l'agriculture. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous souhaitez en donner ou simplement les mettre en dépôt. Nous recherchons en priorité **un ancien panier à pommes de terre, une baratte à beurre à pilon, une casquette de marin, d'anciens pavillons et instruments liés à la navigation.**

### L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA MARE AUX CANARDS

Ces travaux votés par le conseil municipal en 2016 ont enfin pu être réalisés. Après un gros nettoyage du site et son nivellement, les employés des services techniques de la commune ont exécuté les aménagements et les plantations. Des bancs et des tables pique-nique seront installés sur l'espace central qui vient d'être engazonné. Ces travaux ont permis d'élargir la voie de circulation afin de faciliter le croisement des tracteurs.

Le fleurissement de la commune se poursuit avec la reprise d'une grande partie des massifs et la mise en place de bacs décoratifs au niveau du port et de l'église. Le choix s'est

porté sur des bacs en bois qui ne sont pas sans rappeler les palox utilisés pour le stockage des pommes de terre.

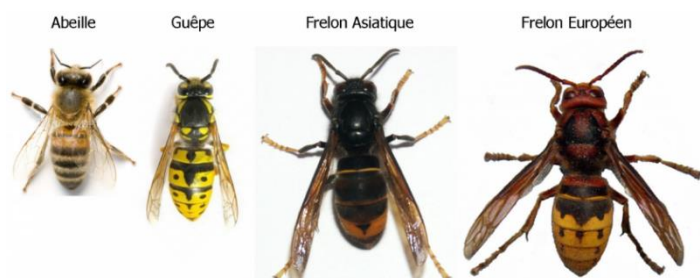
## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BASSE CONSOMMATION

Les deux dernières tranches d'équipement de l'éclairage public en appareillage de basse consommation touchent à leurs fins. Ces travaux concernent les 117 derniers points d'éclairages, non compris ceux implantés sur les ouvrages portuaires que la Région Bretagne s'est engagée à équiper rapidement. En dehors du confort d'éclairage de ces nouveaux équipements qui concentrent mieux la lumière sur la voie publique et diffusent moins vers le ciel, le passage en LED de l'éclairage public permet des économies de fonctionnement qui ne sont pas que anecdotiques. Déjà les deux premières tranches réalisées sur 157 points d'éclairage, soit 57% de l'existant, ont fait diminuer la consommation électrique de 31 %.

## LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Cette espèce invasive originaire de Chine génère d'importants problèmes partout en France, par ses piqûres et le fait qu'elle se nourrit, entre autre, des abeilles de nos ruches. L'an passé, les pompiers de l'Île de Batz ont éliminé 19 nids de frelons asiatiques.

Le frelon asiatique se différencie facilement du frelon européen par la couleur de sa tête, ses pattes et les rayures de son abdomen. Il est plus petit que le frelon européen, d'apparence sombre avec l'extrémité des pattes jaunes.



Face à cet envahisseur, la lutte s'organise. Les services techniques ont procédé à la mise en place, sur le territoire communal, de plusieurs pièges sélectifs, c'est-à-dire qu'ils ne détruisent pas les autres insectes. Vous aussi, vous pouvez participer à la régulation du frelon asiatique en installant des pièges dans votre jardin (**Photo du piège page suivante**).

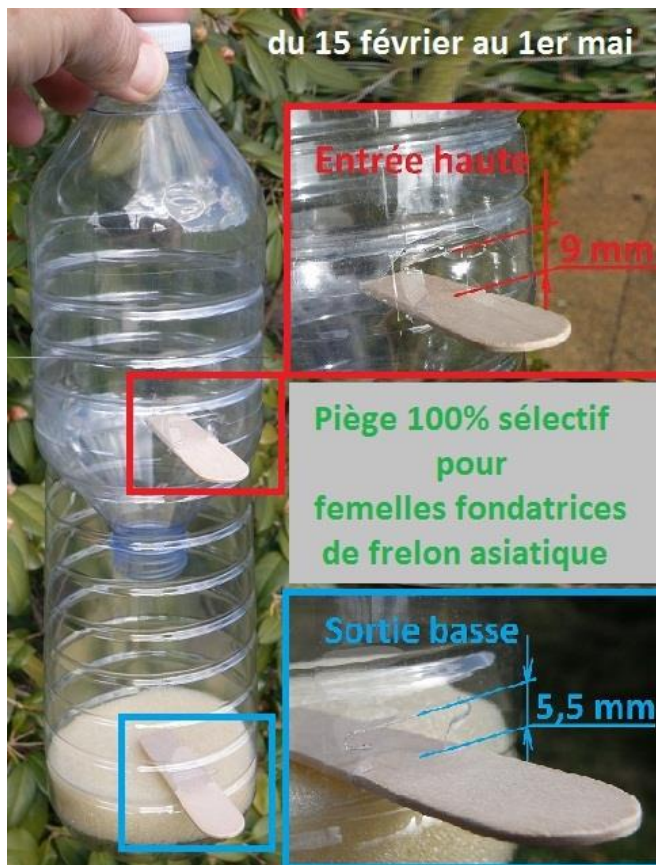
Pour le réaliser, rien de plus simple, il vous suffit de :

- 2 bouteilles d'eau identiques,
- 2 abaisse-langues ou bâtonnets de glace,
- 1 paire de ciseaux,
- de la colle,
- de la ficelle,
- une éponge.

Découpez les tiers supérieurs des deux bouteilles et collez-les ensemble par la base pour former une sorte de toupie. Percez-y une ouverture de 9 mm de haut et de la largeur de votre premier abaisse-langue, que vous introduirez à l'intérieur.

Fermez le bouchon du haut, afin d'éviter que la pluie ne pénètre dans votre piège, mais laissez celui du bas ouvert pour créer une nasse qui empêchera le frelon asiatique de ressortir. Découpez une ouverture de 5,5 mm de haut dans la partie basse d'une de vos chutes de bouteille. Introduisez votre second abaisse-langue comme précédemment.

Installez l'éponge, découpée à la forme voulue, et arrosez la d'un **MÉLANGE DE 1/3 DE BIÈRE BRUNE, 1/3 DE SIROP DE FRUITS ROUGES OU GRENADINE ET 1/3 DE VIN BLANC**. L'éponge évite la noyade des petits insectes et l'appât présente l'avantage de repousser les abeilles. Refermez votre piège, sans colle, afin de pouvoir facilement le nettoyer. Vous n'avez plus qu'à l'accrocher en plein soleil avec votre ficelle. N'oubliez pas de renouveler l'appât tous les 15 jours.



Piège à frelon asiatique sélectif, modèle 2015, par l'AAFA (Association Action Anti Frelon Asiatique)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### MAIRIE : CHANGEMENT D'HORAIRE



**Le secrétariat de mairie est ouvert au public lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
**De 9 h à 12 h & de 14 h à 16 h**

Téléphone : 02.98.61.77.76

Courriel : [mairie.iledebatz@orange.fr](mailto:mairie.iledebatz@orange.fr)

Site Internet : [www.iledebatz.com](http://www.iledebatz.com)

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site internet Rubrique « Vie municipale »

### DÉCHETTERIE

Mardi – Mercredi – Jeudi 15 h 30 à 17 h 30

Samedi 13 H 30 à 16 h 30

### ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage tous les lundis

Renseignements au 02 98 69 10 44

### COLLECTE DES MÉDICAMENTS



**Dorénavant, les emballages en carton et les notices en papier sont à jeter dans la poubelle du tri sélectif de son domicile** et seuls les médicaments sont à déposer dans le container de l'association Cyclamed.

## ÉTAT CIVIL

### MARIAGE

10 MARS 2018

Corentin BOULHIC et Marie GLIDIC



### PACS

6 AVRIL 2018

Mathieu Yves Jean-Claude GUILLOU et Dina Marie CAROFF

### DÉCÈS

7 MARS 2018

Jean LE SAOUT à l'âge de 72 ans

17 MARS 2018

Jacqueline Marceline PONSOT veuve BERTHOU à l'âge de 95 ans

31 MARS 2018

Marie-France Solange Aimée LE GROS épouse LE SAOUT à l'âge de 58 ans

1<sup>ER</sup> MAI 2018

Pierre Marie SÉITÉ à l'âge de 85 ans